

LITERATURWISSENSCHAFTLICHES JAHRBUCH

Im Auftrag der Görres Gesellschaft

Dirigé par Klaus Ridder, Matthias Bauer, Susanne Friede, Gertrud Maria Rösch, Christoph Strosetzki, Béatrice Jakobs

Consignes éditoriales pour la préparation et la présentation du manuscrit

- I. Espacez les lignes du manuscrit d'une interligne et demi et laissez des marges suffisantes sur toutes les pages. Indiquez l'adresse de l'auteur du manuscrit pour le retour des épreuves. Si un fichier électronique du manuscrit est fourni, merci de joindre une copie strictement identique imprimée.
- II. Le manuscrit sera composé selon le modèle suivant : Titre de la contribution. Au-dessus du manuscrit, mentionnez « De » suivi du nom et du prénom de l'auteur, soit en italique, soit soulignés. Les sous-chapitres sont indiqués par des chiffres romains.
- III. Citations
 1. Toutes les citations brèves (jusqu'à une phrase) seront encadrées par des guillemets doubles : « ... ».
 2. Les citations longues (plus de trois lignes) sont saisies en retrait, justifiées des deux côtés et composées dans un caractère plus petit, sans guillemets.
 3. Pour une citation de deuxième niveau, c'est-à-dire imbriquée dans une première citation, on utilisera les guillemets simples : '... '.
 4. On met entre crochets tous les renseignements additionnels (rajouts indirects, changements syntaxiques). Toute suppression ou coupure, soit au début ou à la fin de citation, est marquée par trois points de suspensions encadrés de crochets : [...].
- IV. Références bibliographiques
 1. La référence bibliographique se présente exclusivement dans les notes qui se trouvent en bas de page, sauf pour les contributions qui ne sont pas de caractère de « rapport de recherche », il n'y a pas de bibliographie complémentaire.
 2. Les notes sont appelées par un chiffre arabe en exposant et sans guillemets. L'appel de note se place impérativement **après** le dernier signe de ponctuation. Quand une note concerne un mot ou un groupe de mots, l'appel de note se place donc après le dernier mot. Les notes doivent être numérotées en continu.
 3. Dans le corps du texte, tous les titres (ceux des publications individuelles et ceux des publications collectives) sont mis en italiques. Dans le cadre des indications bibliographiques, on mettra en italique les titres des publications individuelles (livres, revues) seulement. Les titres des contributions parues dans les publications collectives (poèmes, contributions dans des recueils) sont encadrés par des guillemets doubles (voir des exemples 4).

4. Les références bibliographiques sont établies selon le modèle suivant :
- Auteur ; pour les ouvrages collectifs, anthologies etc., indiquez le(s) directeur(s) de l'ouvrage, suivi de (éd.) ou (éds.)
 - Titre de la contribution
 - pour les éditions et traductions (s'il y en a) : le prénom et le nom du directeur (éd.) et/ou du traducteur (trad.)
 - Ev. nombre de volumes
 - Entre parenthèses : Collection et numéro
 - Ev. Édition, Lieu de l'édition, date de publication
 - Ev. numéro de volume
 - Page(s) (pour les contributions parues dans des publications collectives : quand elles sont mentionnées pour la première fois, donnez aussi le nombre total de pages)
 - Ev. versets, indiqués par l'abréviation « v. »

Exemples :

a) Monographies :

¹ Wolfgang Clemen, *Chaucers frühe Dichtung*, Göttingen 1963, 115s.

² Eugen Müller, *Römische Geistesgeschichte*, 2 vol., 2. éd., Leipzig 1930, vol. 1, 210.

³ Gerhard R. Kaiser, *E.T.A. Hoffmann* (Sammlung Metzler 243), Stuttgart 1988, 25.

b) Ouvrages collectifs :

¹ Bernhard Fabian, »Der Naturwissenschaftler als Originalgenie«, dans: Bernfried Nügel (éd.), *Englische Literaturtheorie von Sidney bis Johnson* (Wege der Forschung 578), Darmstadt 1984, 298-325: 312.

² Helmut Bonheim, »Emotions in Literature«, dans: *Anglistentag 1991 Düsseldorf: Proceedings*, éd. Wilhelm G. Busse, Tübingen 1992, 179-188: 185.

c) Éditions et traductions :

¹ John Keats, *Poems*, éd. Miriam Allott, Longman's Annotated English Poets, London 1970, 112-113.

² Dante Aligheri, *Die göttliche Komödie*, trad. Hermann Gmelin, Stuttgart 1987, 25.

d) Journaux, annuaires, bulletins etc.

¹ Friedrich Ohly, »Gebärden der Liebe zwischen Gott und Mensch im *St. Trudperter Hohenlied*«, *Literaturwissenschaftliches Jahrbuch*, N.F. 34 (1993), 9-31: 28.

5. En note de bas de page, une référence déjà citée reprend le nom seul de l'auteur et le titre abrégé de l'ouvrage. Si l'on cite le même ouvrage dans les notes consécutives, on indique la pagination seulement. Si la référence suivante reste sur la même page, on utilise l'abréviation « Ibid. ».
6. Pour les comptes rendus, on indique l'ouvrage en question comme suit : Auteur, Titre [Collection et numéro], Lieu de publication : Édition Date de publication. Page(s).

Exemples :

- a) Monographies :
Ulrich Suerbaum, Das elisabethanische Zeitalter. Stuttgart: Reclam, 1989. 589 p.
Roland Barthes, Das Rauschen der Sprache [edition suhrkamp 1695], Frankfurt/M.: Suhrkamp, 2005.
- b) Ouvrages collectifs :
Martin Brunkhorst, Gerd Rohmann, Konrad Schoell (éds.), Klassiker-Renaissance: Modelle der Gegenwartsliteratur. Tübingen: Stauffenberg-Verlag, 1991, xii + 278 p.
Anglistentag 1991 Düsseldorf: Proceedings, éd. Wilhelm G. Busse. Tübingen: Niemeyer, 1992, 476 p.

Le nom et le prénom de l'auteur, ainsi que le lieu de travail (en italique) se trouvent à la fin du compte rendu (caractère normal).

V. Mises en relief

7. Tout soulignement personnel de l'auteur est mis en italique.
8. On utilise les guillemets doubles pour les citations seulement. La désignation métalinguistique d'un terme est signalée par des guillemets simples.
9. Les termes dans les langues étrangères, quant à eux, sont-ils mis en italique aussi. Cela ne s'applique pas aux expressions courantes comme « sui generis » etc.

VI. Remarques générales

10. Toute correction ultérieure du manuscrit a pour effet des coûts élevés pour l'éditeur. Ce dernier a donc pour objectif de corriger les erreurs faites par la maison d'édition seulement. L'éditeur se réserve le droit de vous fracturer un supplément pour tous les modifications ultérieures du texte qui dépassent les normes adoptées.
11. Chaque contributeur de l'annuaire reçoit 25 tirés à part de sa contribution. Au-delà des 25 prescrites, les autres seront facturées de 0,15 € par exemplaire. Les commandes doivent être passées en même temps avec des échanges entre les épreuves de texte. En ce qui concerne des comptes rendus, il y aura 10 exemplaires de l'article en question.

Redaktion des Literatur-
wissenschaftlichen Jahrbuches
Lehrstuhl Prof. Dr. Klaus Ridder
Deutsches Seminar
Eberhard-Karls-Universität Tübingen
Wilhelmstr. 50
D-72074 Tübingen
Tel : 00497071 / 29-72955

Verlag Duncker & Humblot GmbH
Carl-Heinrich-Becker-Weg 9
D-12165 Berlin